

7 Les fonds

7.1 FONDS DE SOLIDARITÉ

Ce fonds vient en aide aux membres qui se trouvent dans des difficultés financières par des prêts ou des dons.

En 2022, une seule demande a été traitée, pour un don de CHF 5'000.–

Au 31 décembre, 7 membres doivent encore rembourser des prêts antérieurs pour un montant total de CHF 30'970.99.

7.2 FONDATION DE PRÉVOYANCE « FONDS DE SECOURS DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS (SSA) »

La Fondation a pour but de réaliser une prévoyance retraite et décès pour les autrices et auteurs sociétaires.

L'Assemblée générale de la SSA de juin 2022 a fixé à 3.7% la part attribuée au Fonds de Secours sur la retenue générale de 10% en faveur des Fonds sociaux et culturels. En fonction des droits encaissés, une somme nette de CHF 878'185.91 (soit CHF 943'185.91 moins la participation aux frais de la SSA de CHF 65'000.–) a été dévolue à la Fondation. Un taux de 15% a été décidé pour calculer les primes uniques au titre de prestations de vieillesse. En 2022, 421 autrices et auteurs répondaient aux conditions du règlement pour bénéficier d'une prime unique, c'est-à-dire avoir plus de 25 ans, au moins une année de sociétariat et avoir perçu au moins CHF 1'000.– de droits d'auteur durant 2021. Dans le cadre des mesures transitoires, 11 rentes ont été payées. Au 31 décembre 2022, la Fondation gérait 1'045 comptes nominatifs. L'intérêt de rémunération des capitaux s'est élevé à 0.25% en 2022. La participation aux excédents d'assurance attribuée en début d'année au bénéfice de la prévoyance des assurés/ées correspond à 0.48% des avoirs vieillesse. Ces derniers ont donc été rémunérés au total à 0.73%.

Le Conseil de Fondation s'est réuni une fois, au mois de mai 2022. Il a approuvé les comptes et fixé le taux pour calculer les primes uniques. Au 31 décembre 2022, le Conseil de Fondation se composait de M^e Philippe Zoelly – Président, M. Vincent Kücholl – Vice-Président, M. Patrick Willy – Secrétaire, Mmes Pilar Anguita-MacKay, Odile Cornuz, Emmanuelle de Riedmatten et M. Jean-Marie Chataignier – Membres.

7.3 FONDS CULTUREL

401 autrices et auteurs ont participé à ses concours et actions, dont 120 ont reçu un soutien. De plus, 8 prix ont été accordés dans les principaux festivals de films en Suisse. Le montant total des dépenses du Fonds Culturel, y compris celles des frais d'organisation, de jurys et de fonctionnement, est de CHF 1'107'974.73.

SOUTIEN À L'AUDIOVISUEL

Bourses pour l'adaptation audiovisuelle d'une œuvre littéraire

Cette action a permis de soutenir 4 projets d'adaptation audiovisuelle d'une œuvre littéraire avec un montant total de CHF 48'000.–.

Bourses pour l'écriture de scénarios de premiers longs métrages de fiction

32 projets ont été proposés au concours et le jury a attribué trois bourses de CHF 15'000.– chacune.

Bourses pour le développement de longs métrages documentaires

23 projets ont été proposés au concours et le jury a attribué trois bourses de CHF 20'000.– chacune.

Prix SSA / Suissimage dans les festivals de cinéma

Les Fonds culturels de la SSA et de Suissimage ont financé, à parts égales, des prix dans les festivals suivants :

Journées de Soleure

Prix Opera Prima pour le meilleur premier long métrage : CHF 20'000.–

Prix de la relève pour le meilleur court métrage dans la section Up Coming Talents : CHF 15'000.–

Prix du Public pour les trois meilleurs films d'animation suisses : CHF 10'000.–

Up Coming LAB: deux bourses d'encouragement de CHF 5'000.– chacune

Festival Visions du Réel – Nyon

Prix spécial du jury pour le film suisse le plus innovant, toutes sections confondues : CHF 10'000.–

Festival international du court métrage – Winterthur

Prix du meilleur court métrage suisse : CHF 10'000.–

Festival du film d'animation Fantoche – Baden

Prix « Best Swiss » : CHF 10'000.–

Fonds de production télévisuelle Sàrl

Il a été créé par Swissperform, Suissimage et la SSA pour soutenir la production d'œuvres de fiction et documentaires destinées exclusivement à la télévision.

Participation de la SSA en 2022 : CHF 100'000.–

SOUTIEN À L'AUDIOVISUEL ET À LA SCÈNE

De la Scène à l'Écran (DSAL)

Cette action propose de soutenir la production et la diffusion d'œuvres audiovisuelles qui intègrent la captation de spectacles vivants représentés sur les scènes en Suisse dans les répertoires suivants : théâtre, danse, dramatico-musical, marionnettes, mime, magie, cirque. La contribution de la SSA s'élève à CHF 100'000.– pour l'édition 2022. 5 spectacles ont été choisis par l'Unité Culture de la RTS pour cette quatrième saison.

SOUTIEN À LA SCÈNE

Sélection suisse en Avignon

Ce programme d'encouragement à la diffusion internationale en faveur de compagnies, d'autrices et auteurs de théâtre et de danse suisses, a obtenu en 2022 une contribution financière de la SSA de CHF 25'000.–.

Soutiens à la commande d'écriture dramatique

Prise en charge jusqu'à la moitié de la rémunération de la commande par des compagnies ou des théâtres producteurs. En 2022, 10 projets d'écriture ont été soutenus avec un montant total de CHF 49'500.–.

Aides à l'édition d'œuvres théâtrales

Soutien à l'édition d'œuvres théâtrales avec un montant allant jusqu'à CHF 2'000.– par publication. En 2022, aucune demande n'a été déposée.

Bourses pour la traduction de pièces de théâtre

En 2022, trois soutiens ont été accordés pour un montant total de CHF 2'000.–.

Prix de l'humour

Le Fonds Culturel de la SSA a attribué un prix d'une valeur de CHF 10'000.– pour récompenser le ou la meilleur·e humoriste confirmé·e et un prix de CHF 10'000.– pour le ou la meilleur·e humoriste émergent·e.

Soutien à l'écriture d'un spectacle d'humour

En 2022, 12 projets ont été proposés au concours. Le jury a attribué trois bourses de CHF 6'000.– chacune.

Bourses pour la composition musicale dramatico-lyrique et la musique de scène

En 2022, le jury a attribué vingt-et-une bourses allant de CHF 2'000.– à CHF 10'000.– pour soutenir la création originale de musique destinée à la scène. Le montant global des attributions s'est élevé à CHF 65'000.–.

Bourses pour la création chorégraphique

Le jury a examiné les 33 projets soumis au concours et a attribué les six bourses en lice pour un montant total de CHF 60'000.–.

Bourses SSA – FARS pour les autrices et auteurs des Arts de la Rue

Le jury a examiné les 9 projets soumis au concours et a attribué quatre bourses pour un montant total de CHF 12'000.–. Action en partenariat avec la Fédération des Arts de la Rue Suisses (FARS).

Bourses SSA – t. pour les autrices et auteurs des arts du spectacle

Le jury a examiné les 15 projets soumis au concours et a attribué quatre bourses d'un montant total de CHF 12'000.–. En partenariat avec l'association t. Professions du spectacle Suisse.

Bourses SSA – ProCirque pour les autrices et auteurs des arts du cirque

Le jury a examiné les 10 projets soumis au concours et a attribué quatre bourses d'un montant total de CHF 12'000.–. En partenariat avec ProCirque, l'association suisse des professionnelles et professionnels des arts du cirque.

Résidence « Écriture en campagne » pour les arts du cirque et de la rue

En 2022, le Fonds Culturel de la SSA a mis au concours une bourse destinée à une compagnie suisse pour le soutien au développement d'une nouvelle œuvre dans le domaine du cirque innovant ou des arts de la rue. La bourse est de CHF 2'200.– pour la compagnie sélectionnée et de CHF 1'200.– pour l'experte ou l'expert.





Retrouvez tous les noms des lauréates et lauréats, les projets soutenus et les montants attribués sous www.ssa.ch, rubrique « Aide à la création ».

Soutien annuel à la FSSTA

La FSSTA (Fédération Suisse des Sociétés de Théâtre Amateur) a reçu comme chaque année un soutien de CHF 5'000.–. De plus, les troupes de théâtre amateur membres de la FSSTA obtiennent, sur demande, un soutien à la création ou à la tournée. En 2022, un montant total de CHF 2'400.– a été versé à trois troupes.

Bourses SSA pour une résidence d'écriture dramatique

Le montant s'élève à CHF 500.– par semaine de résidence. 10 autrices et auteurs ont été soutenus pour un montant total de CHF 8'000.–.

Laboratoire d'écriture dramatique (LED)

Le Fonds Culturel de la SSA et Pro Helvetia ont créé une nouvelle action pour autrices et auteurs dramatiques émergents dont les 3 lauréates et lauréats suivront un atelier d'écriture sur une saison au sein d'un théâtre. Le Fonds Culturel de la SSA soutient cette action bisannuelle avec un montant de CHF 40'000.–. 39 candidatures ont été déposées en 2022.

AUTRES SOUTIENS ET CONTRIBUTIONS

Cotisations 2022

Le Fonds Culturel a pris en charge les cotisations annuelles pour les organisations suivantes: Suisseculture, Memoriav, Fondation du Festival del film Locarno, ProShort, Les Amis de la Cinémathèque suisse, Fonction: Cinéma, Cinésuisse, SWAN, Coalition pour la diversité culturelle, ProCirque, Société Suisse du Théâtre, Littérature Suisse, Centre de Création Helvétique des Arts de la Rue et l'association t. Professions du spectacle Suisse. Montant total: CHF 12'720.–.

Une contribution de solidarité de CHF 7'000.– à la revue professionnelle *Cinébulletin* a également été accordée.

Frais de jury

Pour toutes les actions du Fonds Culturel de l'année 2022, CHF 39'196.– ont été nécessaires pour couvrir les frais des jurys (honoraires ou salaires, charges sociales, frais de déplacement et de séjour).

Actions extérieures

Par ailleurs, les Commissions Scène et Audiovisuelle ont répondu favorablement à 19 demandes extérieures pour un montant total, en 2022, de CHF 67'525.25.

